

Commission chargée de préparer une exposition scolaire pour l'Exposition coloniale de Londres de 1886.

CIRCULAIRE N° 2

Aux universités, séminaires, collèges, et autres maisons d'éducation supérieure, et aux écoles publiques élémentaires subventionnées et non subventionnées.

Québec, 26 octobre 1885.

M.

Afin de vous mettre à même de répondre aussi convenablement que possible à l'invitation qui vous est adressée de participer à l'exposition coloniale dont la circulaire ci-incluse vous donne connaissance, j'ai l'honneur de vous communiquer une résolution adoptée par la commission chargée de préparer cette exposition.

A la séance de cette commission du 19 octobre courant, à laquelle étaient présents : l'honorable M. Gédéon Ouimet, M. l'abbé Bégin, le Rév. I. Elson Rexford et M. Paul de Cazes, il a été résolu :

« Qu'afin de donner plus d'uniformité dans le choix des travaux scolaires qui devront figurer à l'exposition coloniale, les maisons d'éducation supérieure et les écoles publiques élémentaires soient priées d'envoyer, en tant que la chose sera possible, plus particulièrement les objets suivants :

1° Une vue photographique de la maison, accompagnée d'un précis historique depuis sa fondation ;

2° Tout ce qui est particulier à l'institution, tels que livres, appareils et instruments scolaires, etc. ;

3° Des copies ou exemplaires des travaux scientifiques ou littéraires faits ou publiés par les professeurs ou les élèves de l'institution.

4° Des spécimens des exercices journaliers sur l'écriture, le dessin, l'arithmétique, l'histoire, la géographie et les travaux d'aiguille, de tapisserie, etc, etc.

« Comme il est important que les exercices calligraphiques que les élèves prépareront pour cette exposition soient exécutés sur de bon papier, avec un format uniforme, la commission engage les institutions et écoles françaises, à se servir plus parti-

culièrement des cahiers faisant partie des séries des Frères des Ecoles Chrétiennes et de J. A. Langlais, libraire, à Québec, et les institutions et écoles anglaises à n'employer que la série Gage. »

J'ajouterai que tous les objets qui seront préparés pour l'exposition devront être adressés au Département de l'instruction publique avant le 1^{er} mars prochain.

J'ai l'honneur d'être,

M.

Votre obéissant serviteur,

GÉDEON OUMET,

*Surintendant de l'instruction publique.
Président de la commission.*

RELEVEZ-VOUS

pauvres cœurs ; recommencez à sourire et à vous donner. Si les hommes ne vous paient pas ou par oubli ou par impuissance ou par insouciance, tant mieux ! Dieu vous paiera là haut ; et ne vaut-il pas mieux la récompense de Dieu que celle des hommes ?

L'abbé SYLVAIN.

CONGRÉGATION DE LA Ste-VIERGE

(Le Rosaire.)

Bien chers amis,

Permettez-moi de venir vous dire un mot du *St-Rosaire*.

L'institution du St-Rosaire est due à l'illustre S. Dominique, fondateur de l'ordre des Frères Prêcheurs, et l'un des plus grands serviteurs de la Bienheureuse Vierge Marie. Après avoir longtemps et inutilement prêché contre l'erreur des Albigeois qui niaient la virginité de Marie et qui désolaient le midi de la France, parce qu'affectant extérieurement une grande sévérité de mœurs, en secret ils se livraient aux plus grands brigandages, S. Dominique, désolé à la vue de tant de maux, se retira dans une